

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

Nous ne pouvons commencer ce CTL sans avoir une pensée pour les victimes des actes odieux qui se sont déroulés il y a maintenant 15 jours.

Nous rappelons et saluons le courage de ces femmes et de ces hommes qui chaque jour, chaque semaine, malgré les intimidations et les menaces, défendent la liberté de pensée et la liberté d'expression dans notre pays.

Cet acte nous touche aussi, car parmi les dessinateurs assassinés se trouvent certains des camarades et des collaborateurs de la CGT.

La déclaration liminaire du CTL emplois de l'année dernière faisait état de l'accélération de la dégradation des conditions de travail des agents, force est de constater que les suppressions prévues pour 2015 ne feront qu'amplifier cette situation et porter une nouvelle atteinte au service public et à la santé.

Aujourd'hui, le gouvernement a clairement fait le choix de continuer le démantèlement de la Direction Générale des Finances Publiques.

La déclinaison des suppressions d'emplois répond cette année de nouveau à l'austérité budgétaire inscrite dans la Modernisation de l'Action Publique

30 000 postes détruits depuis une décennie dans les services de la DGFIP n'auront pas suffi à satisfaire les besoins libéraux, il en faut encore et toujours davantage; 1 934 nouvelles suppressions d'emplois pour cette année, où s'arrêtera le démantèlement de l'Etat.

Le gouvernement veut nous imposer un vaste plan social combinant suppressions d'emplois en masse et mobilité forcée à très grande échelle. à travers les préconisations du rapport Pêcheur, la MAP, l'acte III de la décentralisation et la réforme territoriale, et pour la DGFIP, la démarche stratégique.

La réduction dogmatique des dépenses publiques conduit à vouloir remettre en cause les statuts des agents, à remettre en cause les régimes indemnitaires (circulaire du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du RIFSEEP), à imposer la mobilité pour démanteler nos garanties collectives et dégraisser la fonction publique.

La réduction dogmatique des dépenses publiques conduit à une dégradation du maillage territorial, de la qualité des services publics et des conditions de travail des agents.

A Bercy, les programmes ministériels de modernisation et de simplification procèdent bel et bien à une réorganisation généralisée des missions, de l'organisation territoriale des administrations, des moyens alloués aux directions générales et aux ministères.

Nous sommes opposés à cette logique dogmatique de suppressions d'emplois.

Ce ne sont pas les 15 redéploiements de cadres A au 1er septembre 2015 à la DIRCOFI IDF qui occulteront :

- x la suppression des 4 emplois C à la DIRCOFI IDF ;
- x les très nombreuses suppressions d'emplois tous grades confondus sur l'inter-région Île-de-France ;
- x les 1 934 suppressions d'emplois au niveau national.

Tous ces postes supprimés au niveau national ont un impact sur notre cœur de métier : le contrôle Fiscal.

Que se soit en amont ou en aval, les répercussions sont importantes.

La souffrance des agents, la dégradation des conditions de travail et les missions en danger sont autant de motifs qui expliquent le vote de la CGT à ce CTL.

Et nous apportons notre total soutien à nos collègues du Val de Marne qui viennent d'être touchés par le suicide d'un des leurs.

Nous tenons également à apporter notre total soutien à la section CGT de la DNEF et à ses militants et exigeons que la DGFIP retire ses menaces. La censure ne doit pas être une arme utilisée par la direction générale.

La CGT Finances Publiques continuera à agir avec les agents à l'amélioration des conditions de travail et à un meilleur fonctionnement des services pour un contrôle fiscal plus juste et plus efficace.